

CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

LA MUSIQUE



LE THÉÂTRE



LA DANSE



Inscriptions et renseignements :

04 74 93 54 05 / conservatoire@capi38.fr

conservatoire.capi-agglo.fr

CAPI

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

LE SOMMAIRE

LE THÉÂTRE

LA DANSE

LA MUSIQUE

.01	LE CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ CAPI
.02	LE THÉÂTRE
.04	LA DANSE
.06	LA MUSIQUE POUR LES DÉBUTANTS
.08	LA MUSIQUE POUR LES NON DÉBUTANTS
.10	LA MUSIQUE LES DISCIPLINES
.12	LA MUSIQUE - LA VOIX
.14	LA MUSIQUE LES ESTHÉTIQUES
.16	LA SAISON PUBLIQUE
.17	L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
.18	INFORMATIONS PRATIQUES
.19	TARIFS ET LOCATIONS D'INSTRUMENTS



LE CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ CAPI

Établissement public d'enseignement artistique porté par la CAPI et labellisé « **Conservatoire à Rayonnement Départemental** » par le Ministère de la Culture, le conservatoire propose **des parcours d'apprentissage et de pratique artistique de qualité, accessibles à chaque âge et à tout niveau**. Il est aussi très présent dans les écoles et travaille avec de nombreux partenaires du territoire.

Le conservatoire participe à la vie culturelle de la CAPI et rayonne au-delà, par **sa saison artistique originale, articulant des concerts et spectacles professionnels et les nombreuses productions de ses étudiants**.

En septembre 2024, **l'École de Musique Municipale de La Verpillière rejoindra le Conservatoire**. Nous souhaitons la bienvenue aux élèves et professeurs !

> ZOOM

Le conservatoire déménage pendant l'été. Il prendra ses quartiers dans son nouveau bâtiment, en bordure du parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu.

- 1 auditorium de 250 places
- 1 patio avec un théâtre de verdure
- 1 centre de documentation
- 4 plateaux de répétition de 80 à 190m²
- 2 studios de danse
- 1 studio de théâtre
- 1 studio d'enregistrement
- 43 salles d'enseignement musical

> ZOOM

Quelques chiffres

- Environ 1 000 élèves
- Environ 3 000 enfants concernés par les interventions dans les écoles
- Une équipe de 83 enseignants, administratifs et techniciens
- 2 sites d'enseignement à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine
- Bientôt 3 avec La Verpillière

LE THÉÂTRE

«Ecole de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence. Art complet, il mobilise simultanément le corps, la voix, les émotions, le langage, la relation à l'autre, au groupe et au monde».



Dès 9 ans, l'éveil répond aux premières envies de théâtre par une pratique ludique qui éveille la curiosité de l'enfant, développe l'imaginaire, l'écoute, le rapport aux autres et la confiance en soi.

➤ Cours 1h30/semaine

Dès 11 ans, l'initiation, propose une découverte de l'art théâtral au départ d'improvisations, d'exercices d'entraînement de l'acteur, par l'approche du répertoire classique et contemporain et d'autres modes d'expression dramatique (théâtre d'objet, mime...).

➤ Cours 2h/semaine

Dès 15 ans, le parcours diplômant permet à l'élève de construire avec méthode les compétences techniques (diction, respiration...) et culturelles (répertoires, enjeux sociétaux, métiers de la scène...) pour mieux s'appropriier les textes, l'espace scénique et développer ses capacités d'interprétation.

➤ **Cycle 1**, durée 1 ou 2 ans : cours 3h/semaine + stage de 5 jours pendant les vacances et module chant ;

➤ **Cycles 2 et 3**, durée 1 ou 2 ans : cours 3h/semaine + chant choral 2h/semaine + stages et modules complémentaires.

Les cycles 2 et 3 préparent respectivement au Brevet et au Certificat d'études Théâtrales.

Possibilité d'être accompagné pour la préparation d'auditions pour les écoles supérieures de théâtre.

Atelier théâtre amateurs (à partir de 15 ans) : Pour aborder l'art théâtral dans ses différentes facettes, se confronter au texte, à l'improvisation ; investir l'adresse à l'autre ou au public ; développer une aisance dans l'exploration du corps et de l'espace.

➤ **Cours 2h/semaine**



➤ ZOOM

Nouveau, le labo !

Un atelier destiné aux adolescents (de 11 à 17 ans), pour explorer, expérimenter la matière artistique dans tous ses états, musique, danse, théâtre. Animé par 3 enseignantes, il s'agira autour de thématiques inspirantes (« le monstrueux », « la séduction », « la fantaisie »...) de mettre en jeu, de mettre en lien le mouvement, le rythme, l'espace, le son, la voix parlée et chantée, le texte...

➤ **Cours 1h30/semaine**

LA DANSE

« Art du corps dans l'espace, du regard, du rythme et de la ligne, apprendre et pratiquer la danse classique ou contemporaine, nécessite dans le temps et avec rigueur, d'affiner les perceptions et la structuration corporelle, de développer l'écoute et le lien à l'autre, de construire le sens musical, l'expression et la créativité ».



Dès 5 ans (maternelle), l'éveil permet de découvrir la danse par un travail d'exploration de l'espace et du temps, par l'expérimentation ludique d'éléments gestuels simples.

➤ Cours 45min/semaine

Dès 6 ans (CP et CE1), l'initiation accessible après l'éveil ou directement, permet par l'expérimentation du mouvement dansé de construire sa structuration corporelle et d'aborder les principes fondamentaux et la terminologie de la danse.

➤ Cours 1h à 1h15/semaine

Dès 8 ans (CE2), le parcours diplômant, propose une formation globale abordant la danse classique et contemporaine, la formation musicale du danseur et la construction d'une culture chorégraphique. À partir du cycle 2, il est possible de choisir une dominante, classique ou contemporain, ou de poursuivre sa formation avec la double dominante dans ces deux esthétiques.

➤ **Cycle 1, durée 5 ans (après l'initiation ou débutants)** : 2 cours hebdomadaires d'1h15/1h30 les 2 premières années (1 en classique, 1 en contemporain), 3 cours hebdomadaires à partir de la 3^{ème} année (2 en classique, 1 en contemporain)

➤ **Cycle 2 (après le cycle 1), durée 4 ans et Cycle 3 (après le cycle 2), durée 2 ans** : 3 cours hebdomadaires d'1h30 à 2h dont 2 dans la dominante. En double dominante, 4 cours hebdomadaires.

Les cycles 2 et 3 préparent respectivement au Brevet et au Certificat d'études Chorégraphiques

➤ **Cycle allégé, à partir de 15 ans**, 2 cours hebdomadaires d'1h30 à 2h.



Atelier danse contemporaine amateurs (à partir de 18 ans), accessible aux débutants : cet atelier propose d'explorer collectivement l'expressivité du corps en mouvement, d'affiner ses perceptions corporelles, spatiales et musicales, de s'initier à l'écriture chorégraphique.

➤ **Cours 1h30/semaine**

➤ ZOOM

Nouveau, le labo !

Atelier musique, danse, théâtre destiné aux adolescents (de 11 à 17 ans)
cf page 3.

LA MUSIQUE POUR LES DÉBUTANTS

« Il est possible de débiter la musique à tout âge ! La diversité des propositions répond aux différents besoins et attentes afin d'accompagner chacun vers une pratique autonome et épanouie.

Dès le début, apprendre et pratiquer la musique mobilise simultanément les dimensions sensorielles (écoute, sens du rythme, aisance corporelle) et esthétiques, la compréhension, l'instrument ou la voix et la relation à l'autre, pour développer une capacité d'expression sensible par la musique ».

Dès 5 ans, l'éveil et l'initiation permettent à l'enfant, d'explorer le monde sonore par le jeu et le mouvement de développer sa curiosité et son imaginaire et d'affiner ses perceptions.

➤ **L'éveil (5 ans, maternelle)** propose une découverte de la musique par une approche rythmique, corporelle, spatiale et d'écoutes musicales. **Cours 45min/semaine.**

➤ **L'initiation / découverte instrumentale (6 ans, CPI)** prolonge ce travail sensoriel et permet aux enfants de se familiariser avec les instruments et la voix afin d'effectuer en fin d'année un choix motivé. **Cours 1h/semaine.**

Dès 7 ans (CE1), le cycle 1 (durée 2 à 5 ans) associe comme un tout indissociable, l'appropriation du langage musical, l'instrument ou le chant et la pratique collective qui donne tout son sens à l'apprentissage.

➤ **Formation musicale :** 1h30/semaine pour manipuler le langage musical oral et écrit, avec son corps, sa voix et son instrument ; développer sa curiosité et sa créativité.

Groupe « ados » pour les élèves débutants à partir de 10 ans.

➤ **Pratique d'ensemble :**

- En 1^{ère} et 2^{ème} année, chorale enfant (facultatif) : 1h/semaine ;

- À partir de la 3^{ème} année : 45min à 1h30/semaine selon la pratique.

➤ **Instrument :** 30 minutes à 1h/semaine (individuel ou à 2 enfants).

➤ **Chant :** cf page 12.

Les Classes à Horaires Aménagés Musique : brochures spécifiques disponibles sur demande.

- **Dès 7 ans**, à l'école Claude Chary à Bourgoin-Jallieu ;
- **Dès 11 ans** au collège Salvador Allende à Bourgoin-Jallieu.

Débuter à l'âge adulte : Le conservatoire propose des cours de formation musicale spécifiques et un accès aux cours d'instruments et aux pratiques collectives dans la limite des places disponibles. Un projet individuel de formation est construit en concertation avec l'équipe pédagogique.



LA MUSIQUE POUR LES NON DÉBUTANTS

« Après avoir construit le socle solide d'une pratique musicale diversifiée, l'élève est invité à consolider ses acquis, à affirmer son projet et sa personnalité artistique afin d'évoluer vers une pratique amateur autonome ou vers la professionnalisation ».



Elèves ayant débuté la musique en dehors du conservatoire : un rendez-vous sera proposé afin d'évaluer les acquis, de préciser le projet et de construire ensemble, un parcours adapté.

À partir de 11 ans, le cycle 2 (durée 2 à 5 ans), accessible après le cycle 1, est le temps de l'approfondissement des compétences, du développement de l'autonomie et de l'émergence de choix esthétiques qui viendront structurer la suite de la formation.

Le cycle 2 prépare au Brevet d'Études Musicales.

➤ **Formation musicale** : 1h30 à 2h/ semaine de travail concret, au départ d'œuvres, pour acquérir une véritable aisance dans l'utilisation du langage musical.

➤ **Pratique d'ensemble** : 1h à 2h/ semaine selon la pratique.

➤ **Instrument** : 45min/semaine pour conforter les acquis techniques et aborder l'interprétation.

➤ **Chant** : cf page 12.



Le cycle 3 amateur (durée 2 à 3 ans) accessible après le cycle 2, est le temps de de l'envol vers une pratique amateur autonome et la possibilité de mener son propre projet artistique.

Le cycle 3 prépare au Certificat d'Etudes Musicales.

- **Formation musicale** : 2h/semaine, pour mettre en situation les compétences acquises.
- **Pratique d'ensemble** : cf cycle 2 ci-dessus.
- **Instrument** : 1h/semaine, pour approfondir l'interprétation.
- **Chant** : cf page 12.

Les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et le cycle spécialisé (durée 2 à 4 ans) sont proposés dans le cadre du Réseau de l'Arc Alpin qui rassemble les conservatoires de Grenoble, Chambéry, Annecy et le Conservatoire Hector Berlioz de la CAPI. Il s'agit d'une formation complète répondant au cadre fixé par le Ministère de la Culture.

Une brochure spécifique est disponible sur demande.

Le cycle spécialisé prépare au Diplôme D'Etudes Musicales.

La pratique amateur : La majorité des ensembles et ateliers collectifs sont ouverts aux musiciens amateurs selon le niveau. Par ailleurs, le conservatoire propose différents parcours allégés ou sur projet, s'adaptant aux situations et objectifs de chacun.

LA MUSIQUE

LES DISCIPLINES

Les instruments et le chant

- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- **Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- **Cuivres** : trompette, trombone, cor, tuba, euphonium
- **Polyphoniques** : piano, harpe, guitare, accordéon, orgue
- **Percussions**
- **Jazz / musiques actuelles** : saxophone, trompette, piano & claviers, guitare électrique, basse, batterie
- **Musique assistée par ordinateur (MAO) et électroacoustique**
- **Musiques anciennes** : flûte à bec, traverso, clavecin, viole de gambe
- **Musiques traditionnelles** : violon, accordéon diatonique, guitare
- **Chant**

Les ensembles

Jouer ensemble constitue le cœur l'expérience musicale ; là où l'écoute, l'émulation et l'énergie du groupe cristallisent les apprentissages ; là où la musique prend tout son sens.

Les ensembles offrent à chacun, à tout âge et à tout niveau, la possibilité de découvrir de nouvelles esthétiques ou pratiques.

- **Musiques classiques à contemporaines**
 - Musique de chambre
 - Orchestres cordes, vents et symphonique
 - Ensembles par familles d'instruments
 - Chorales et ensembles vocaux
- **Ensembles de musique ancienne**
- **Ateliers jazz, musiques actuelles**
- **Ateliers musiques du monde, batucada**
- **Ateliers musiques et danses traditionnelles**



► ZOOM

Des ateliers ouverts à tous ! (à partir de 12 ans, avec ou sans pratique musicale antérieure)

- **La Batucada**, fameux orchestre brésilien de percussions indissociable du carnaval et de la samba, propose une pratique rythmique, corporelle de partage et de convivialité.

- **Atelier MAO et création électroacoustique** ou comment utiliser la technologie comme outil de création musicale. Avec une approche expérimentale et à l'aide d'un logiciel de montage audio et d'autres outils techniques, il s'agit d'enregistrer des sons, de les assembler, les transformer au gré d'une intuition, d'un projet, d'une envie. Cf page 15.

LA MUSIQUE - LA VOIX

« L'apprentissage du chant peut débuter dès l'âge de 7 ans. Un parcours spécifique répond aux besoins physiologiques des plus jeunes et les accompagne dans leur évolution vocale et artistique. Il s'articule au parcours « voix adulte ».

Le chant est abordé de façon globale et intègre le travail technique et musical de la voix, la dimension corporelle et théâtrale, l'ouverture à un large champ de répertoires et expressions vocales, la physiologie de la voix ».

Les parcours voix s'inscrivent dans l'organisation par cycles décrite pages précédentes.



Parcours voix enfant / adolescent (dès 7 ans) :

➤ **Formation musicale** : cf pages 8 à 11

➤ **Pratique d'ensemble** :

- En 1^{ère} et 2^{ème} année, chorale enfant (facultatif) : 1h/semaine ;
- À partir de la 3^{ème} année : chorale enfant ou adolescent 1h/semaine ;
- Cycles 2 et 3 : Jeune Ensemble Vocal, 2h/semaine + théâtre.

➤ **Chant** :

- En cycle 1 : 1h/semaine à 2 à 4 enfants, technique vocale avec un répertoire adapté, découverte du clavier, travail corporel et de mise en espace ;
- En cycle 2 : 1h15/semaine à 2 ou 3 enfants la 1^{ère} et 2^{ème} année, 30min/semaine en cours individuel la 3^{ème} et 4^{ème} année ;
- En cycle 3 : 45min/semaine en cours individuel ;
- Initiation au clavier, travail avec accompagnement piano.

Parcours voix adulte (dès 16 ans) : sur audition

➤ **Formation musicale** : selon le niveau.

➤ **Pratique d'ensemble** :

- En cycle 1 : Jeune Ensemble Vocal, 2h/semaine + théâtre ;
- En cycle 2 et cycle 3 amateur : ensemble vocal ou atelier lyrique 2h/semaine.

➤ **Chant en cours individuel** : 30min/semaine en cycle 1, 45min/semaine en cycle 2, 1h/semaine en cycle 3 amateur.

➤ Initiation au clavier, déchiffrage, travail avec accompagnement piano...

➤ **Classes Préparatoires à l'enseignement Supérieur et Cycle spécialisé** : cf page 8.

LA MUSIQUE LES ESTHÉTIQUES

Les musiques anciennes

Du Moyen-Âge au XVIII^{ème} siècle, la pratique des musiques anciennes requiert curiosité, goût pour la recherche et l'expérimentation. Il s'agit d'interroger les sources pour reconstituer des pratiques dont une large part, improvisée, relève d'une tradition orale à faire revivre.

Le conservatoire propose des cours :

- **D'instruments** (flûte à bec, traverso, clavecin, viole de gambe) et chant ;
- **De musique d'ensemble ;**
- **De langage musical :** basse continue, ars musica...
- 4 week-ends ouverts à un public d'amateurs et d'étudiants, pour approfondir avec des spécialistes reconnus des répertoires spécifiques (voir sur le site internet).

Les musiques et danses traditionnelles

D'ici ou d'ailleurs, perpétuellement actuelles, les musiques traditionnelles tout à la fois, se transmettent, se réinventent voire se métissent. Souvent liées à la danse et au bal, leur dimension sociale est essentielle.

Le conservatoire propose des cours :

- **D'instruments** (violon, accordéon diatonique, guitare) ;
- **Des ateliers musiques traditionnelles** de Suède, Irlande, Bretagne, Auvergne et Centre-France ;
- Par session, **des ateliers chants et danses traditionnelles ;**
- **Des conférences et master-class** ouvertes à un public d'amateurs et étudiants pour aborder d'autres thèmes ou aires géographiques (voir sur le site internet).

Le jazz et les musiques actuelles

Le JAZZ englobe un vaste champ d'esthétiques allant des racines blues, passant par l'infinité de styles qui en sont issus jusqu'aux multiples inflorescences, hybridations (musiques du monde, électro...) qui constituent la richesse de la scène jazz d'aujourd'hui.

Le conservatoire propose des cours :

- **D'instruments** (saxophone, trompette, piano et claviers, guitare électrique, basse, batterie)
- **De culture, d'harmonie et arrangement jazz ;**
- **Des ateliers jazz, jazz manouche, improvisation, musiques du monde, actuelles, jazz-machine, big-band...**

Les parcours en musiques anciennes, traditionnelles et jazz s'inscrivent dans l'organisation par cycle décrite dans les pages précédentes.
Classes Préparatoires à l'enseignement Supérieur et Cycle spécialisé : cf page 8.

La musique assistée par ordinateur et électroacoustique

Le numérique est omniprésent dans la création aujourd'hui et sa maîtrise sensible requiert des compétences fines tant technologiques qu'artistiques. Les multiples usages naviguent entre répertoires savants et populaires, entre musique, danse et théâtre brouillant parfois les frontières.

Le conservatoire propose :

- **Des cours de composition électroacoustique ;**
- **Des ateliers musiques électroniques.**



LA SAISON PUBLIQUE

Le conservatoire propose chaque année une riche saison investissant différents lieux du territoire à la rencontre des habitants de la CAPI.

La rencontre avec le public constitue en effet un temps indispensable de l'apprentissage de toute pratique artistique ; tout autant que l'école du spectateur, par laquelle les élèves et étudiants peuvent côtoyer des artistes, écouter et voir des concerts et spectacles.

Les principaux temps forts se déclinent en :

➤ **Concerts et spectacles professionnels de l'ensemble instrumental Hector Berlioz** : orchestre, musique de chambre, spectacles jeune public, jazz ou musiques traditionnelles ;

➤ **Concerts et spectacles professionnels avec des artistes professionnels invités** ;

➤ **Productions des élèves finalisant les grands projets annuels** ;

➤ **Nombreux rendez-vous habituels** dont les :

- Jazz-clubs ;
- Folk clubs ;
- Fêtes des orchestres ;
- Le jazz est dans la place ;
- Tous en scène ;
- Biennales de danse.

Une plaquette de la saison est publiée chaque année en octobre.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'ouverture aux arts et à la culture s'est affirmée comme **un socle de la politique de la CAPI pour favoriser l'accès de tous à une culture diversifiée et à des pratiques artistiques de qualité**. La mise en œuvre de cet objectif s'effectue au travers du PLEAC (Plan Local d'Education Artistique et Culturelle) auquel prend part le conservatoire.

L'intervention musique dans les écoles

L'équipe de musiciens intervenants du conservatoire propose chaque année à plus de 100 classes des projets élaborés en lien étroit avec les écoles, **offrant aux enfants des expériences artistiques fortes et diversifiées**. Rythmes et percussions, conte musical, ciné-concert, **création de chansons...** constituent un florilège des possibles.

Certains projets intègrent la participation d'artistes invités permettant aux enfants d'entrer au cœur du processus de création.



Les ateliers Musique, Mouvement et Handicap

Le conservatoire propose à destination des structures médicosociales du territoire **des ateliers de pratique artistique fondés sur le partage et la création**. La rencontre avec des artistes invités vient parfois enrichir l'aven-ture qui tous les deux ans, aboutit à un spectacle.

INFORMATIONS PRATIQUES

Site de Bourgoin-Jallieu :

Jusqu'en juillet 2024 : 1 avenue des Alpes - 38 300

À partir de septembre 2024 : Promenade des Rêveries - 38 300

Tél.: 04 74 93 54 05 - Mail : conservatoire@capi38.fr

Horaires d'ouverture administrative jusqu'en juin 2024 :

➤ Lundi : 9h-12h30 et 14h-19h

➤ Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h

Horaires d'ouverture administrative en septembre 2024 :

➤ Lundi et vendredi : 13h-18h

➤ Mardi, mercredi, jeudi : 9h-18h

Site de Villefontaine :

1 rue du Berthet, Vieux village - 38 090

Tél.: 04 74 96 36 74 - Mail : conservatoire@capi38.fr

Horaires d'ouverture administrative :

➤ Mercredi : 13h30-18h

Site de La Verpillière :

Place Joseph Serlin - 38 290

Horaires d'ouverture administrative : à venir

Inscription en ligne :

Du 8 au 26 mai 2024 et du 15 juin au 15 septembre 2024.

Portes ouvertes :

4 septembre 2024 de 10h à 20h au nouveau Conservatoire à Bourgoin-Jallieu ;

7 septembre 2024 de 9h30 à 12h30 sur les antennes de La Verpillière et de Villefontaine.



Scannez le QR Code pour vous inscrire !

www.conservatoire.capi-agglo.fr

TARIFS ET LOCATIONS D'INSTRUMENTS

Les tarifs

L'inscription/réinscription est annuelle et le règlement de la cotisation s'effectue en 2 versements. Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire CAPI chaque année.

Le tarif appliqué est en fonction :

- **Du parcours de l'élève** : cursus diplômant / parcours et ateliers / pratiques collectives ;
- **De la zone géographique** (territoire CAPI ou territoire extérieur) ;
- **De la composition de la famille** ;
- **Des ressources financières de la famille** (le quotient familial CAF) ;
- **De l'adhésion au COS Porte de l'Isère** (10% de réduction sous conditions).

Les locations d'instruments

Le conservatoire dispose d'un parc instrumental proposé à la location. **La priorité est donnée aux enfants débutants dans la limite des disponibilités.** Les conditions de location sont détaillées dans le contrat.

Les instruments suivants : **le piano, la guitare, la flûte à bec, la batterie, le clavecin, l'orgue et les percussions** (sauf xylophone) **ne sont pas disponibles à la location.**

Plus d'informations sur le site du conservatoire :

www.conservatoire.capi-agglo.fr



CAPi

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

